



Lettre d'ouverture de la secrétaire du CHSCT de la DFPE du 30 novembre 2021

M. le Président, Mme la Conseillère, Mesdames, Messieurs

Les années passent et ne se ressemblent pas.

Les mois défilent et c'est l'impression d'un marathon sans fin semaine après semaine, instance après instance que j'ai le sentiment de mener ayant comme poumons le dialogue social.

Mais le cœur de tout cela, notre première priorité n'est-ce pas le bien-être des agents au travail ?

Veiller à leur sécurité pour leur garantir une santé optimale au moins dans l'exercice de leurs fonctions. »

À mon sens c'est le cœur de nos missions.

Mais pour cela, je prends comme oxygène la communication.

La transparence que nous avons à votre égard en portant la parole des agents, sur leurs difficultés doit être de même de votre côté et ce dans un temps limité afin de donner du sens à l'exercice de nos missions.

Je ne cesserai de me répéter.

Je déplore que l'administration nous ai informé de l'important dégât des eaux de la PMI Thionville pas loin de deux mois après les faits.

En effet, le sinistre ayant eu lieu le 15 septembre, nous avons eu l'information au cours d'une séance d'agenda social, puis après deux demandes de ma part d'éléments d'information (le 14 octobre AM en commission technique et une par mail le 19 octobre). Vous nous informiez par mail le 09 novembre, que ce défaut d'étanchéité à l'origine de l'inondation a entraîné une fermeture immédiate de l'établissement avec le déplacement du personnel sur la PMI Hainaut.

Ceci n'est pas acceptable.

Lorsque ce sont les agents qui m'apprennent que leur établissement s'apprête à fermer car il n'a pas de chauffage dans la crèche et ce depuis octobre hormis la section des bébés mais qu'il fait 11 degrés dans l'établissement. Qu'il devait y avoir des travaux en juillet pour le remplacement de la chaudière mais que ses travaux n'ont pas eu lieu.

Que les familles et le personnel ont été réparti sur les établissements de proximité Et donc que la fermeture pour ses travaux débuterons d'ici peu, (la fermeture de l'établissement étant prévue d'ici 10 jours).

Ces faits ont eu lieu il y a déjà 15 jours ou plus alors qu'attendez-vous pour nous informer ?

Comprenez que c'est ce manque de communication au plus près des faits qui attise une défiance de notre part ou pire un manque de considération au regard de nos missions ?

Je m'arrête là en ce début d'instance.

Merci de votre attention,

Elodie Gustave

Secrétaire du CHSCT

Toujours vigilante, la CFTC à vos côtés

